



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 14.04.2020

Numéro de publication: AB01-0000005365

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Avilag Energies SA

Avilag Energies SA

CHE-114.502.610

Route du Bois-des-Frères 32

1219 Le Lignon

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-001759

N° d'établissement: 72547797

Pan d'entreprise: Personnel d'exploitation maintenance : intervention de dépannage lors de problème technique des installations de chauffage chez leurs clients (cantons GE et VD)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 7 H

Validité: 01.05.2020 – 30.04.2023

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE, VD

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.